
LONDRES – Présentation du rapport final du Groupe de travail d'experts (EWG) sur les services d'annuaire des gTLD
Lundi 23 juin 2014 – 15h15 à 16h15
ICANN - Londres, Angleterre

JEAN-FRANCOIS BARIL: Et bien je pense que maintenant nous pouvons commencer notre séance.

Bonjour à toutes et à tous, je vous souhaite chaleureusement la bienvenue à ce groupe de travail expert.

Je m'appelle Jean-François Baril et je suis facilitateur de ce groupe.

Je suis très heureux d'être ici avec mes collègues de l'EWG pour un aperçu de notre rapport final sur la nouvelle génération des gTLD ainsi que les services d'annuaires de données d'enregistrement RDS qui ont été postés le 6 juin.

Pour la prochaine heure, nous allons couvrir les points suivants.

Après un résumé rapide du groupe de travail d'experts, je passerai le micro à mes collègues de cette table ronde et nous serons en mesure de parler des éléments, des points saillants de notre rapport. Ensuite, nous avons préparé pour vous, un petit peu plus tard, deux séances de questions-réponses.

La première aura trait, puisque pour que ce soit plus pratique, je sais qu'à 18h30 vous serez tous très occupés, donc de 16h30 à 18h30, dans

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

cette salle, nous aurons deux heures véritablement de travail et de dialogue sur la substance, de dialogue en profondeur sur ce rapport.

Et mercredi matin, de 8h à 10h du matin, nous ferons une finalisation de ce dialogue et nous parlerons un peu plus du rapport et nous parlerons des différents éléments du processus EWG.

Donc, sans plus attendre, pour revenir à l'origine de notre groupe d'experts, comme rappel, ce groupe a été créé sur la demande et à l'initiative de Fadi Chehade, le PDG de l'ICANN et à la demande du conseil d'administration de l'ICANN en février 2014 pour essayer de limiter les problèmes au niveau du WHOIS, pour réexaminer et redéfinir un petit peu l'objectif de la collecte et du maintien des gTLD, des données qui existent, du service d'annuaire, des données d'enregistrement.

Comment protéger ces données? Et également pour la nouvelle génération, des solutions novatrices, des solutions plus modernes pour servir les besoins de la communauté de l'Internet au sens large et au sens mondial.

Ce travail devrait servir véritablement comme fondation pour aider la communauté ICANN dans le cadre du processus GNSO pour créer une nouvelle politique pour les gTLD et pour leurs services d'annuaires de données d'enregistrements.

Nous travaillons sur la base du consensus avec une approche ascendante, c'est notre modèle. C'est toujours parfois difficile, c'est une tâche difficile d'avoir une convergence de points de vue.

Au même moment, c'est tout à fait gratifiant d'arriver à des conclusions solides lorsque nous travaillons véritablement ensemble, d'une manière positive, avec des contributions positives pour l'objectif commun final. Cela demande des discussions très franches, très directes et nous les avons eues. Nous avons fait participer tout le monde en tant que personnes et non pas en tant qu'avocat ou défenseurs, c'est important comme point de vue.

La courtoisie, la coopération, les compromis de toutes les parties prenantes, c'est important à souligner, ce dernier élément de compromis de toutes les parties prenantes sinon nous gardons le statu quo et nous n'avancons pas, nous ne trouvons pas de solutions.

Il y a extraordinairement de travail à faire, un travail très lourd à effectuer pour contribuer véritablement à un Internet dans lequel on a confiance. Il me semble que c'est une excellente possibilité que de vous présenter maintenant cette équipe de bénévoles, une nouvelle fois je le souligne et je le rappelle.

Ils travaillent déjà 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et il y a des artistes derrière ce rapport. Moi, je ne suis pas personnellement un expert mais vous avez des personnes très brillantes autour de moi qui ont fait un travail remarquable, acharné. Ce qui m'enthousiasme véritablement, c'est de vous dire quel aspect de qualité, l'esprit même de ce rapport, après ces longues journées de travail, a été tout à fait remarquable, tout à fait solide et j'aimerais à ce niveau remercier cette équipe et ce groupe de travail.

On a Pekka, Lanre, Chris, Steve, Scott, Jin, Susan, Nora, Michele, Michael, Stephanie, Rod, Carlton, Faisal et Fabricio, ils sont 15. J'aimerais une nouvelle fois noter leur efficacité. L'efficacité également du personnel de l'ICANN, de Margie, Denise et Lisa qui nous ont beaucoup aidés.

Vous connaissez ces personnes mais vraiment il faut leur dire merci. Je vais leur demander de se lever pour que nous puissions les remercier parce que ce personnel de l'ICANN fait un travail exemplaire et extrêmement difficile.

Sans eux, sans elles, le contenu de ce rapport ne serait pas le même parce que c'est si complexe d'intégrer les résultats de ces débats très créatifs, ce sont des créatifs qui sont autour de nous, qui pensent d'une manière créative et le travail de l'ICANN et du personnel de l'ICANN c'est de noter, de prendre note, d'avoir une synthèse de tous ces dialogues, ce qui n'est pas du tout une tâche facile.

Chaque membre représente dans l'écosystème de l'Internet et dans toutes les régions de l'Internet, de grands experts. Comment sommes-nous arrivés à des décisions sur les capacités, l'équipement des capacités, l'opérationnel et le pragmatisme et les compétences soft pour que tout cela soit possible?

Cela veut dire une aptitude forte à arriver à un consensus, voir très large, avoir une large envergure, pour servir l'intérêt commun et l'ensemble de la communauté de l'Internet.

La capacité à parler franchement, à parler en toute liberté, de ne pas être mentalement bloqué par des positions par rapport à un groupe auquel où on pourrait appartenir ou on appartient déjà, penser en son nom individuellement, avoir la possibilité d’innover avec une aptitude positive par rapport au changement, capacité à penser en dehors du cadre de référence habituel, de trouver de meilleures solutions et d’éviter une nouvelle fois le statu quo.

Honnêtement je peux vous dire avec fierté, et j’en ai été témoin, que les compétences étaient là, elles étaient présentes et que c’est la partie principale de la magie entre guillemets qui a été créée lors de la création de ce rapport, de ces 80 principes et recommandations que l’on trouve dans ce rapport.

L’approche que nous avons utilisé à l’EWG, ce groupe de travail d’experts, vous allez la retrouver dans notre rapport final et une nouvelle fois je suis désolé qu’il soit si long, qu’il soit si lourd, ce rapport, mais on essayait de le synthétiser, de le réduire, mais il est si complexe qu’on avait besoin de créer un rapport assez solide et assez long, beaucoup plus qu’anticipé au départ.

J’étais peut-être naïf au départ, mais j’ai été en mesure de m’embarquer avec cette équipe dans ce long périple pour réussir à créer ce document de 166 pages et 15 mois de travail intense, des milliers et des milliers d’heures de recherche, de travail, pour digérer des centaines de pages de commentaires publics, de réponses, d’analyses, de recherches, 19 consultations publiques, 35 jours de réunions en face-à-face, de visu, 42 appels téléphoniques, téléconférences du groupe de travail et plus de 200 appels avec des

sous-groupes que nous avons créés à côté de ce groupe et bien entendu des interactions extrêmement complexes avec des experts, avec des membres de la collectivité de l'Internet mais ce n'était toujours pas parfait et nous nous attendions en fin de compte, à la fin du mois de Mai, de la part de Stéphanie Perrin, on ne peut pas être d'accord sur tout et c'était un papier qui devait être publié en disant que certaines personnes n'étaient pas d'accord avec nos conclusions.

Mais nous avons réussi à travailler ensemble et à arriver à un meilleur accord, nous allons pouvoir bientôt publier le point contraire, néanmoins, par rapport au rapport.

C'est un travail absolument énorme pour répondre, à quoi? A une simple question. Est-ce qu'il y a une alternative au WHOIS d'aujourd'hui pour mieux servir la communauté Internet mondiale?

On a ces problèmes de confidentialité, de qualité de données, de protection des données. Il faut trouver l'équilibre entre l'accès et la confidentialité et c'est l'objectif de notre rapport, de travailler au niveau du WHOIS que l'on a actuellement.

Donc, ce rapport final représente beaucoup d'analyses, beaucoup de travail de ces experts au niveau interne et externe à nos collectivités. Ce n'est pas parfait, il n'est pas à 100% parfait mais c'est le résultat de beaucoup de compromis de chacun. Personne ne peut dire « moi j'ai fait plus de compromis qu'une autre personne », non. Nous avons tous du faire des compromis pour trouver l'équilibre parce que nous avons des divergences, parce que nous avons différentes points de vue mais

intellectuellement, nous avons fait preuve d'honnêteté et ça c'est essentiel.

J'en suis très satisfait, c'est une valeur de base que nous avons conservée durant les 15 mois de travail. Je suis donc en confiance, c'est une fondation très solide pour soutenir la communauté ICANN par rapport au remplacement du WHOIS. Ce sera une grande avancée pour l'Internet à l'avenir et nous sommes tous en confiance pour dire que nous allons remplir les directives données par le conseil d'administration de l'ICANN.

C'est simplement un début, ce n'est absolument pas une fin, c'est un dialogue constructif réussi dans le cadre d'un PDP avec le GNSO. Ceci dit, j'aimerais donc inviter Fabricio Vayra à vous expliquer pourquoi nous avons décidé de remplacer le WHOIS ou de penser à la modification et au remplacement de WHOIS.

FABRICIO VAYRA:

Est-ce qu'il y a une alternative, un autre choix par rapport au WHOIS. La réponse était absolument oui, il y a absolument une alternative pour avoir un accès à des données qui sont en général complètement fausses de toute façon.

C'est pour cela que l'on voit une poubelle un petit peu à l'écran, parce que dans le WHOIS, qu'est-ce qu'on trouve? Et bien on trouve beaucoup de données inexactes, donc c'est le moment de passer au niveau supérieur et ces 166 pages dans notre rapport ont pour but de proposer quelque chose pour remplacer le WHOIS avec des recommandations

pour un nouveau service d'annuaire de données d'enregistrement, pour trouver un équilibre entre la précision, l'accès et la responsabilité.

Un des mécanismes que nous avons proposés pour cela, c'est justement d'avoir un accès basé, qui soit justifié, qui soit basé sur un but. Parce que, pour le moment, on ne demande pas de responsabilité, on essaie d'avoir quelque chose de plus équitable.

Donc, lorsqu'il y a une recherche, il faut qu'il y ait un but à cette recherche, il faut que ce soit justifié. Nous avons un modèle où les données étaient protégées, étaient restreintes. Il y a des informations personnellement identifiables, juste un email. Tout ce que vous voyez en dehors est sélectionné par le registrant.

Il y a des métadonnées: qui est votre registre, quand le nom de domaine a été créé et ainsi de suite. Si vous souhaitez des informations sur la personne qui a déposé son dossier, il faut que ça soit authentifié, il faut dépasser cette barrière et justement et être justifié, avoir un but, pouvoir se justifier, pourquoi vous demandez ces données.

Ce que nous avons pensé, c'est que la responsabilité manquait dans tout ce système. On a toujours parlé de responsabilisation par rapport aux données, par rapport aux bases de données, mais il y a une responsabilité également pour les personnes qui ont accès à cela, ceux qui collectent ces données, ceux qui les emmagasinent, ceux qui les entreposent.

Donc, nous voulons qu'il y ait une identification dans ces bases de données qui permette de protéger beaucoup plus les données. Lorsque

vous lirez le rapport, je crois que vous ne l'avez pas encore lu, il est épais, vous le savez, il y a deux nouveaux partis dans l'écosystème: ceux qui valident et ceux qui gèrent véritablement le service d'annuaire de données d'enregistrement.

J'espère que vous penserez comme nous que c'est une grande amélioration et un grand pas en avant absolument nécessaire pour remplacer le WHOIS. Je vais maintenant passer la parole à Susan.

SUSAN KAWAGUCHI:

Oui merci d'être venus aujourd'hui, j'ai oublié de brancher mon micro, excusez-moi.

Pourquoi créer un nouveau RDS, un nouveau service d'annuaire de données d'enregistrement?

Pour le moment, nous avons le WHOIS qui donne véritablement un accès public, qui est le même pour tous, pour les utilisateurs anonymes. Il y a peu de responsabilisation, peu de remèdes pour les abus. Il n'y a pas véritablement de protection, c'est très limité pour la vie privée, manque de sécurité et de capacité d'audit, le management, la gestion des contacts est difficile et la communication n'est pas efficace.

Donc, nous essayons de modifier tout cela et de trouver des solutions pour remplacer cela et pour se baser véritablement sur un accès justifié avec des données qui restent publiques pour garder une bonne stabilité de l'Internet et ces données publiques seraient toujours accessibles par tout le monde, pour tout objectif permissible sans authentification.

Donc là, vous obtenez quelques informations des RDS et donc, en comparant ce que nous proposons, par rapport au WHOIS d'aujourd'hui, et bien vous avez cela à l'écran. Le WHOIS, ce sont des données totalement publiques.

Si vous mettez des informations correctes, tout le monde peut les voir, tout le monde y a accès dans le WHOIS. C'est un accès totalement anonyme, les registrants ne peuvent pas fournir de données alternatives.

Il y a beaucoup de nouveautés à ce niveau pour contacter les gens, le WHOIS n'est pas encore au niveau, les contacts ne peuvent pas éviter des contacts et des utilisations frauduleuses.

Donc, on peut utiliser les informations de mon entreprise, les informations personnelles qui sont sur le WHOIS donc il n'y a aucune protection en gros. Par contre, avec notre RDS qui serait vraiment basé sur des buts, sur une justification, vous avez donc les données du nom de domaine et vous voyez un petit peu toutes ces flèches ; là, vous avez ce qui hachuré, une porte d'accès, une protection par rapport à ces données de contact.

Ce sont des portes, on appelle ça des portes d'accès, ce serait plus simple d'utiliser ce terme. Maintenant, ça dit moins publiquement de vous, lorsque vous avez une porte dans une maison, vous, avant d'ouvrir la porte, vous demandez « qui êtes-vous? » n'est-ce pas, vous demandez l'identité.

Là, c'est le même principe, les données personnelles, vous devez tout d'abord vous identifier pour avoir accès à ces données personnelles. Il y a un système de défaut, il y a un système de validation, les données de contact sont validées, les identités sont liées à des données de contact, ce seront des chiffres pour nous, on verra ce qui fonctionne pour la collectivité, tout n'est pas encore décidé et c'est ce que vous obtenez en premier, un système d'identification.

Ca ne veut pas dire que vous obtenez le numéro de téléphone et tout ça, non, absolument pas. Il y a très peu d'informations publiques qui sont données.

Il y a différents rôles que nous avons mis en place, que nous avons proposés, il y a différents objectifs pour contacter quelqu'un qui a un nom de domaine, qui s'est enregistré. Et bien, à ce moment-là, vous avez le PBC mais Ronald va revenir là-dessus, ce sont des contacts basés sur un but, des contacts justifiés pour la gestion de ses propres données.

Donc, qu'est-ce qu'il se passe à l'intérieur, à l'extérieur de la porte d'entrée, de la porte d'accès. Vous avez trois catégories, vous avez une catégorie ici sur la gauche, vous avez donc des données de noms de domaines qui sont données par les registres et les bureaux d'enregistrement, vous avez donc des choses absolument importantes, quelqu'un a peut-être besoin d'utiliser cela ce sont sur les registres que l'on trouve ces données.

Et, en haut à droite, vous avez le numéro d'identité, de contact, du registrant, associé avec un minimum de données publiques qui sont

disponibles et dans ces données minimum, vous avez également ce qui est basé sur une justification, sur un but, un contact basé sur un but. Vous devez dire qui vous êtes, dire au RDS qui vous êtes, pourquoi vous voulez ces informations, pourquoi vous voulez avoir accès à ces informations, en quelque sorte c'est de frapper à la porte et de vous présenter, de vous identifier.

Donc, voilà comme cela fonctionne, vous l'avez à l'écran. Vous avez des données extrêmement importantes que vous avez sur la droite et sur la gauche, il y a des informations personnelles et des informations publiques. Sur la droite, cela vous indique le nom de domaine, le nom du serveur, le type de registrant, l'identité, donc le numéro d'identité, de contact, indiquant « Oui, je suis entreprise », vous déclarez si vous êtes une entreprise ou pas dans cette catégorie, mais vous n'avez pas à le faire, c'est toujours un choix.

Vous avez donc ce numéro d'identité, un chiffre, et vous avez également, nous avons pensé que c'était important, savoir la dernière fois que les informations ont été validées, un système de validation, est-ce que c'est tous les six mois, est-ce que c'est tous les 10 ans, c'est important de savoir quand, cela est validé et il y a la dernière date de validation, l'adresse email du registrant, tout le monde a besoin de cela pour la gestion technique du nom de domaine, c'est simple, pour qu'on puisse vous contacter tout simplement. Le pays, également, est indiqué.

Dans la présentation nous parlerons un petit peu plus du moteur de recherche qui associe le nom de domaine avec la loi qui s'applique, qui est en vigueur, dans le pays où a été déposé le nom de domaine, ça,

c'est quelque chose d'important aussi, parce que les lois sont différentes dans chaque pays.

Nous avons également des contacts techniques et tout ce que vous recevez ce sont des chiffres, des numéros, c'est tout ce que vous voyez. Ensuite, si vous devez contacter quelqu'un, vous avez l'adresse email, si vous voulez parler au contact technique, et bien à ce moment-là, vous devez passer par ces portes d'accès.

Mais, il faut trouver la bonne porte, la bonne barrière et donner des informations sur soi, s'identifier, avant de pouvoir passer à travers ces portes.

Donc, si vous désirez véritablement avoir ces données publiques minimum, et bien vous allez dans le système et vous cherchez le nom de domaine tout simplement. Mais, on ne vous donnerait que les données publiques et indiquez votre but, votre objectif, pourquoi vous avez besoin de ces données, passez donc par ces portes d'accès, cette barrière, cet accès protégé et restreint.

Nous avons essayé de prendre tout en compte et voilà un petit peu comment fonctionne ce système, vous le voyez à l'écran une nouvelle fois. Il y a des données publiques minimum.

Je vais maintenant passer la parole à Rod pour plus de détails.

ROD RASMUSSEN:

Oui, merci beaucoup Susan.

Alors, qu'en est-il de ces portes d'accès. Vous utilisez une analogie avec la porte d'une maison, une barrière d'entrée.

Il n'y en a pas qu'une seule, ces portes sont nombreuses, cela permet si vous le voulez, de protéger des données au niveau approprié pour l'objectif pour lequel on veut obtenir ces données.

Ce qu'on décrit aujourd'hui en tant qu'ingénieurs, c'est basé sur des règles, c'est un accès basé sur les règles. Les ingénieurs connaissent cela, ça dépend des privilèges, c'est basé sur l'accès, les droits d'accès à certains types d'informations comme un administrateur a accès à beaucoup plus qu'un utilisateur de bas niveau.

C'est un petit peu cette idée qu'on a essayé d'utiliser dans notre système d'ingénierie RDS. Ce que nous proposons ici avec ces portes d'entrée, c'est basé sur qui vous êtes, comment vous vous authentifiez, l'objectif que vous donnez, votre justification d'accès, les règles du système qui doivent être prises en compte également et respectées.

Donc, ce contrôle d'accès protège les données et tout le monde est responsabilisé par rapport à l'utilisation du système et voilà conceptuellement à quoi ressemble le système. Vous avez donc quelqu'un qui est accrédité, qui fait une demande, qui a donc un certificat d'accès, qui a accès au système du RDS, qui peut obtenir des annuaires, des informations.

Vous voyez qu'il y a un système de va et vient, il y a la réponse du RDS, du service d'annuaire de données d'enregistrements qui renvoie donc à la personne ayant demandé et ayant été authentifiée ces informations.

Là, vous avez une personne devant un ordinateur, mais ça permet également à d'autres systèmes d'authentification de travailler ensemble, on va revenir là-dessus un petit peu plus tard.

C'est important de voir que ce n'est pas une seule personne, cette interface est beaucoup plus complexe que cela, ça peut être des systèmes qui parlent ensemble.

Donc, cela vous pouvez en être familiers, vous connaissez ce système d'utilisateur accrédité, ça fait des années qu'on travaille sur cela pour le service d'annuaire de données d'enregistrement, pour les objectifs permissibles. Je crois qu'on a ajouté dans notre dernier final, des concepts sur la transparence du DNS, c'est très important pour l'ICANN, d'assurer que la transparence du fonctionnement du système soit présente.

Nous avons donc, dans le rapport, suggéré ce que nous voulons dire par cela, nous avons défini tout cela, toutes les études que l'ICANN a effectuées pour fournir des informations sur la qualité de l'information dans les noms de domaine, dans le cadre des noms de domaine. Ce sont des nuances un petit peu nouvelles que nous avons rajoutées récemment.

Il y a des besoins en données pour chaque objectif permissible. Les noms de domaines participent au processus, il y a des données qui sont publiques et des données sur la personne qui a déposé son dossier d'enregistrement. Nous avons des données PBC également qui sont donc protégées et qui sont basées sur une justification d'accès et nous

avons donc des demandes inversées également pour certains types de contacts.

Certains de ces objectifs sont utilisés largement et il y a des standards d'accès à ces informations. Il y a un autre processus d'accréditation beaucoup plus formel où ces données sont plus sensibles et cela requiert d'avoir un niveau supérieur d'authentification.

Ca, c'est la manière dont vous contrôlez les certificats d'accès et c'est plus difficile pour qu'on évite évidemment les abus.

Alors, voyons les contacts basés sur un but. L'idée derrière tout cela, c'est qu'ils permettent d'avoir un contrôle bien meilleur sur les informations personnelles, bien sûr, qu'il s'agisse d'une entreprise, de leurs propres informations de contact.

Cela permet également d'avoir un contrôle sur les noms de domaine et les données de contact de ces noms de domaine. Le rôle des titulaires de noms de domaines est relativement évident puisque c'est le contrôleur du nom de domaine qui l'assume et si on veut prendre contact avec le titulaire de nom de domaine ou la personne ou l'entité responsable de ce nom de domaine.

Par exemple, un contact technique qui pourra apporter des réponses à des problèmes techniques, qui pourra répondre à ces problèmes techniques. Mais ça n'est pas nécessairement la personne qui a enregistré le nom de domaine, peut-être qu'il ne sait même pas comment fonctionne un site web, ça peut être une autre personne qui se charge de cela.

Lorsqu'il y a des problèmes juridiques, des problèmes de contrôle administratif, des problèmes d'abus, etc. ce qui se trouve ici à votre gauche et à ma droite. Ca dépend du type de titulaire de nom de domaine. Si vous utilisez un service d'enregistrement fiduciaire, vous pourrez faire appel pour administrer ce processus d'inversement ou si vous vous déclarez comme une entreprise, vous pourrez fournir des informations qui font qu'il est plus facile pour les utilisateurs de résoudre certaines questions.

Donc, comme on l'a dit, il y a beaucoup de portes à passer, beaucoup de niveaux d'accès et c'est maintenant que je vais y passer.

Excusez-moi, c'est écrit très petit à l'écran.

Si c'est plus facile pour vous, sachez que cette présentation figure sur le site web de l'ICANN, si vous voulez la suivre. Donc, pour cet exemple, quelqu'un arrive et veut prendre contact avec une personne pour des questions juridiques, avec un nom de domaine en particulier.

Alors, comment fonctionne ce processus? D'abord, authentification, vous êtes authentifié. Si ce n'est pas le cas, vous n'allez pas obtenir les données publiques, vous êtes autorisé à traiter ce but mais vous ne pouvez pas avoir simplement accès à cela.

Donc, vous êtes autorisé à obtenir les informations juridiques que vous recherchez, alors, vous avez accès. Si ce n'est pas le cas, votre demande, ou plutôt le retour d'information sera que les informations sous ce contact pour une vision publique de ces données, donc dans ce cas les informations de contact figureront je crois, le nom, je n'arrive même

pas à lire moi-même à l'écran, l'adresse de contact et le processus juridique à suivre.

Si vous avez accès à ces données, si vous êtes autorisé à avoir accès à toutes les informations concernant le contact juridique, alors vous allez pouvoir passer cet accès restreint, ou cette porte. Et ça, c'est déterminé par les politiques en place et le processus de développement des politiques.

Tout cela, ça dépend de l'accès que vous avez. Vous passez une porte pour avoir accès à différents éléments des données que vous recherchez pour atteindre votre but déterminé. Je crois que j'en ai fini, non, excusez-moi, il me reste encore une diapo.

Il me manque encore certaines réflexions par rapport au contenu des données de contact. Les données qui concernent cette entité ou cette personne peuvent également concerner des informations de services d'enregistrement fiduciaires.

Si vous n'avez pas encore décidé là-dessus, certaines personnes n'ont pas encore ce type de contact, il n'y a pas de problème, vous pouvez faire deux ou trois choix différents par rapport au contact et chaque détenteur de contact peut décider d'établir un accès restreint à ces données ou pas.

Si je représente plusieurs personnes qui ont des portefeuilles de noms de domaines assez vastes, alors je vais publier de manière publique toutes ces informations afin que les gens aient accès aux informations par rapport à ces noms de domaines et moi, en tant qu'avocat, je peux

utiliser ces contacts et toutes les informations des noms de domaines de tous mes clients.

Si je change mon numéro de téléphone ou mon adresse, je vais changer une seule fois et ça va être reflété dans tout le système, c'est un petit peu l'idée derrière ça.

Merci, je passe la parole à Lanre.

LANRE AJAYI:

Donc, il y a de nouveaux concepts ici qui entrent en jeu afin d'améliorer la qualité, des concepts très intéressants pour l'accès restreint. Les titulaires des noms de domaines sont prudents par rapport au fait que des données sensibles soient placées en accès restreint et il y a cette tendance qui veut qu'on ne fournisse pas des données de manière intentionnelle. Donc, en fournissant des données sensibles, vous améliorez significativement cela.

Autre concept important, la séparation des contacts de l'annuaire des noms de domaines. Il ne s'agit pas d'entrer des données séparées. Les entreprises ne peuvent pas faire de commentaire sur les données dans le RDS, le service d'annuaire des données d'enregistrement, mais plus important encore l'introduction d'un nouvel acteur qu'on appelle la personne qui valide.

Donc, si le titulaire d'un nom de domaine, la personne qui va valider joue son rôle pour s'assurer que les données sont correctement validées. Il s'agit d'un nouveau concept qui est très important pour garantir la qualité des données.

Également, le vol d'identité est réduit grâce à la validation de l'identité. Les contacts qui peuvent être réutilisés permettent d'améliorer la cohérence ou la pertinence des données et de simplifier les actualisations une seule fois par le rôle de la personne qui valide. Cela augmente la qualité des données.

Vous laissez également les contacts utiliser tout validateur, ça peut permettre de faciliter le respect des lois locales en termes de protection de la vie privée ou de données personnelles. Voilà les nouvelles mesures que nous avons introduites dans le RDS, le service d'annuaire des données d'enregistrement pour améliorer la qualité des données.

Je vais maintenant vous parler du processus de validation. Sur cette image, vous voyez un panneau avec un Z et la personne qui court, c'est un nom et dans ce processus, la validation a lieu.

Le système vérifie d'abord si les informations sont valides, en d'autres termes si le format est bon et dans ce cas particulier c'est un email. Est-ce qu'il y a l'arobase? Si le format est bon, alors on passe à la prochaine validation, la validation opérationnelle qui consiste à voir si un email ou un courriel peut être envoyé à cette adresse en particulier.

Ensuite, si le titulaire de nom de domaine veut une validation de l'identité, il passe par ce processus et si cette validation est correcte, alors elle est validée, alors on lui attribue un identifiant de contact.

Sinon, il y a un message d'erreur qui lui parvient. Voilà un petit peu le processus de validation. Il y a trois types de processus de validation, ils sont réservés à chacun des éléments de données: la validation

opérationnelle qui est obligatoire pour certains éléments de données, pas tous et la validation d'identité qui est totalement facultative. Il n'est pas nécessaire que vous vous identifiez.

Sur cette diapo, on souligne l'importance des annuaires de contact RDS. Il s'agit d'un nouveau concept qui d'après nous, permet d'améliorer la qualité des données. L'annuaire de contact est totalement distinct du service d'annuaire des données d'enregistrement.

On pourra maintenir les validateurs de contact avant de passer à l'enregistrement des noms de domaines. En séparant la validation des contacts de l'enregistrement des noms de domaine, nous voulons d'abord surmonter la difficulté de valider les contacts loin des opérateurs de registres et des registres.

Les opérateurs de registres et les registres n'ont plus cette responsabilité, ils peuvent choisir des validateurs locaux, c'est très important, parce qu'ils peuvent parler dans leur langue locale et ça c'est très important lorsque l'on parle de choses pratiques et de réalités quotidiennes.

Souligner l'importance du principe d'identifiant de contact. La première case, c'est le nom de domaine 1, avec l'identifiant de contact du titulaire de nom de domaine. Ensuite, à droite, ces deux identifiants ont leur propre contact. La chose qu'ils ont en commun c'est le contact « tech ».

Vous voyez la dernière case en bas, contact tech 3. Lorsque l'identifiant tech 3 actualise ses propres contacts, alors cette actualisation ou mise à jour se reflète sur tout l'annuaire de données.

Il n'est pas nécessaire d'actualiser ce contact pour tous les domaines et ça c'est un petit peu le grand avantage de ce concept.

Je vais maintenant donner la parole à Faisal et Scott pour qu'ils poursuivent.

FAISAL SHAH:

Merci Lanre. Nous avons analysé plusieurs modèles, sur la manière dont ces données sont reflétées dans le RDS et on s'est penchés sur le WHOIPS actuel et sur les éléments qui figurent ici à l'écran avec un modèle posté directement par les registres et on a vu également un modèle synchronisé où on parvient à une plateforme commune puis diffusés sur les différents centres.

Selon ce modèle synchronisé, il y a un astérisque ici, donc nous avons modifié l'intitulé de « agrégé » à « synchronisé ». Ca a été délibéré de notre part. Pourquoi?

SCOTT HOLLENBECK:

Parce qu'après la réunion de Singapour on nous a demandé « qu'est-ce que veut dire agrégé ». Un groupe s'est réuni et on voulait essayer de définir mais on s'est rendu compte qu'on n'aimait pas ce terme non plus.

Or, synchronisé, le terme synchronisé, décrit mieux le mouvement entre les données et les fonctions par rapport à une manière contrôlée, sûre, de procéder.

FAISAL SHAH:

Oui. Au-delà de ça, c'est parce qu'il y avait une distribution de données dans des bases de données multiples et des centres de données multiples. Donc, un modèle avec plusieurs plateformes régionales afin de permettre aux registres de choisir parmi tout cela.

Également, passez directement par le RDS et vous savez que beaucoup d'entre eux proviennent directement de la communauté.

Et, au sein du groupe de travail, on s'est aperçus que parmi tous ces modèles, le RDS continue d'être la source d'autorité pour se connecter et avoir un accès avec identifiant. Donc, nous avons pris en considération tous ces modèles, nous les avons tous analysés et après une analyse rigoureuse et qui a compris les implications en termes de sécurité de chacun de ces modèles, quelles étaient les préoccupations en termes juridiques?

On s'est aperçus que, peut-être que l'un de ces modèles serait mieux équipé que les autres. On a vu également les conditions en termes d'accréditation, quels étaient les avantages d'un modèle par rapport à l'autre, donc toutes ces questions.

A la suite de quoi, et après beaucoup de temps, on a sélectionné deux modèles qui se sont distingués des autres et on est parvenus au modèle synchronisé et au modèle fédéré.

Donc, on a analysé ensuite les coûts de ces deux modèles et IBM a élaboré un rapport d'analyse de coût de la mise en œuvre de ce modèle après six mois d'études.

En fonction de cette étude et à partir de notre analyse originale, nous avons recommandé d'adopter le modèle synchronisé.

Diapo suivante, modèle synchronisé. Il y a bien entendu des aspects assez complexes à ce modèle mais vous voyez et c'est clair ici, si vous suivez un petit peu les flèches. Les données sont connectées par les opérateurs de registre puis stockées et ils les transmettent au RDS.

L'opérateur de registre va envoyer au registre toutes ces données et dans le modèle synchronisé, le RDS est chargé du stockage des données validées, reçoit toutes les demandes publiques et authentifiées, autorise l'accès, renvoie les données autorisées et fournit des services complémentaires, par exemple les demandes inversées et les services WHOIS.

Bien entendu, il y a des différences entre le modèle fédéré et le modèle synchronisé, je vais laisser le soin à mon collègue d'en parler.

SCOTT HOLLENBECK:

Oui. J'aurais voulu avoir une copie du modèle fédéré parce qu'on aurait ainsi mieux pu le comparer. En fait, du point de vue conceptuel, c'est un modèle plus simple. Modèle synchronisé, ça veut dire que si vous regardez et suivez les flèches, il y a les données qui sont collectées puis l'opérateur de registre les valide et les synchronise.

Donc, en termes de principes, de conditions, nous pensions que ce modèle était le plus simple à décrire et à mettre en œuvre.

FAISAL SHAH:

D'ailleurs, j'en profite pour dire que c'est un plaisir d'être assis à côté de Scott qui est l'auteur de l'EPP, donc il est très, très bien placé pour vous parler de tout ce sujet.

SCOTT HOLLENBECK:

Oui, en fait on n'a pas parlé encore des protocoles. Je crois que l'une des choses que j'aimerais que vous reteniez c'est que beaucoup du travail qu'on doit faire par rapport au protocole est déjà en cours.

L'EPP a été utilisé comme « étendeur » des noms de domaine depuis 13, 14 ans maintenant. Tous les registres gTLD savent comment le mettre en place. Nous avons identifié le besoin pour certaines extensions du protocole. Excusez-moi, il y a un problème dans la salle.

Alors, l'EPP, c'est celui qui fournit. On n'a pas parlé de la personne qui demande. Dans WHOIS, c'était le protocole WHOIS, un protocole très simple qui spécifie de telle sorte qu'il y a beaucoup d'espace pour l'interprétation.

Donc, on a travaillé sur un autre protocole dans un groupe de travail qu'on a appelé WEIRDS. Le nom du protocole, c'est RDAP. Si vous n'avez pas eu l'occasion de connaître les travaux de ce groupe de travail, je vous encourage à le faire, ça fait maintenant plusieurs mois qu'ils

travaillent dessus, ce qui veut dire que d'ici très peu, nous aurons des propositions pour faire en sorte que ce modèle fonctionne.

Alors, je vais en venir à un exemple plus précis sur la manière dont on peut les utiliser pour ce modèle. Certains exemples ont déjà été mentionnés par Rod et Susan.

On utilise d'abord les EPP, les données qui se trouvent là ont été validées et toutes les personnes qui veulent faire la demande ont été validées et ont été accréditées. Donc, une demande est envoyée au RDS, en utilisant le RDS et cette demande va contenir des informations concernant l'identification afin que le RDS sache de qui vient la demande et quel est l'objectif recherché.

Dans ce cas-ci, la personne demande et dit que le but est de « résoudre un problème technique », par exemple. « Ce site web a un problème et je veux en parler à quelqu'un ».

Lorsque le RDS reçoit la demande, il va identifier la personne qui fait la demande. Une fois que l'authentification est faite, l'étape suivante, c'est de comparer l'état du but par rapport au but effectivement déclaré.

Une fois que ça, c'est accepté, on vérifie que les données appropriées pour un nom de domaine approprié, ont été autorisées pour être divulguées. Puis, on inclut les informations de contact du titulaire de domaine et les informations de contact technique.

Carlton?

FAISAL SHAH:

Oui, sur cette diapo, vous voyez ici les données autorisées pour le nom de domaine, l'identifiant du contact du titulaire du nom de domaine et le contact technique. Il y a une synchronisation et tout cela se trouve au même endroit, merci.

CARLTON SAMUELS:

Alors, nous avons entendu parler de beaucoup de choses, nous avons eu un élément avec peu de données disponibles pour accès anonyme. Le reste des éléments de données sont pour une divulgation basée sur un but, une justification et vous pourriez penser donc que, j'espère que vous avez noté d'ailleurs, que cela est basé sur la protection.

Nous savons qui a accès aux données, pour quel objectif, donc nous savons que s'il y a un problème, on peut prendre des actions de remédiation. Donc, les principes de protection des données sont extrêmement importants, mais on a passé beaucoup de temps à parler de ce sujet très sensible.

Vous allez voir, avec ce que nous avons produit, que nous avons des principes de protection des données très forts. Il y a plusieurs raisons à cela qu'il faut garder à l'esprit.

Les efforts de conformité, si vous connaissez bien l'ICANN, vous savez que l'on parle avec les gTLD d'efforts de conformité qui sont parfois très difficiles, avec ces nouveaux gTLD, avec cet espace qui est de plus en plus large, il est normal qu'il y ait de plus en plus de problèmes qui se posent, et ce que nous voulons tenter de faire, c'est de s'assurer qu'au

niveau du WHOIS, même s'il y a de plus en plus de noms de domaines, que le système continue à bien fonctionner.

Donc, on a besoin de mécanismes qui doivent être adoptés pour, vous savez, c'est au niveau organique, pour faciliter justement la collecte des données en conformité juridique ainsi que le transfert entre les différents acteurs de l'écosystème du RDS qui gèrent les données personnelles.

Nous l'avons regardé de près et nous avons décidé que pour atteindre cela, nous avons plusieurs manières de procéder.

Tout d'abord, avoir des clauses contractuelles standard qui sont harmonisées avec les lois concernant la protection des données et la vie privée, qui sont codifiées dans une politique et qui sont respectées par l'intermédiaire de contrats. Voilà le cadre de référence qui existe déjà aujourd'hui.

Deuxièmement, vous avez ensuite un moteur basé sur des règles pour appliquer ces lois de protection des données, par juridiction, qui change d'un pays à un autre.

La localisation de l'emmagasinage du service d'annuaire de données d'enregistrement pour mettre en œuvre un haut niveau de protection des données est absolument nécessaire si l'on veut assurer justement un niveau de protection des données.

Je vais maintenant donner la parole à Stéphanie.

STEPHANIE PERRIN:

Oui, merci. J'aimerais simplement noter que bâtir ce système ne va pas être facile parce qu'il y a des défis à relever par rapport à la conformité. Nous devons également accommoder des besoins pour le respect de la confidentialité en ayant un service d'enregistrement fiduciaire, de procuration si vous voulez. Il y a un groupe de travail qui travaille à ces services ainsi qu'à un service accrédité pour la protection et pour les identifiants sécurisés. Je vais revenir là-dessus d'ici peu.

Passons au transparent suivant s'il vous plait, très bien, merci. Ces identifiants sécurisés, ces services sont pour les personnes à risque lorsqu'il y a des problèmes de liberté d'expression, un tribunal nous indiquerait que ces personnes sont à risque parce qu'elles sont persécutées éventuellement, elles n'ont pas le droit à la libre parole, elles sont éventuellement persécutées.

Si on vous menace, le système de DNS, vous n'allez peut-être pas vous en préoccuper beaucoup, c'est vrai, mais néanmoins c'est toujours un point de protection que l'ICANN doit assurer.

L'ICANN a une responsabilité de s'assurer que les personnes à risque puissent être protégées. Selon moi, c'est une responsabilité de l'ICANN et nous proposons donc qu'il y ait cette structure qui permettrait aux personnes à risque de se protéger de cette manière avec des identifiants sécurisés et qui demandent donc un nom de domaine avec une procuration, avec un enregistrement fiduciaire.

C'est donc quelque chose qui nous permettrait d'avoir plusieurs couches de protection et vous avez vu dans le rapport que nous avons identifié plusieurs catégories de personnes. Si vous êtes un journaliste

du New York Times. Et bien, en effet, ça va être facile pour vous, mais si vous êtes un petit groupe dans un pays difficile pour les droits des femmes vous pouvez être tout à fait menacé.

La communauté de la société nous aide à comprendre comment on peut faire cela d'une manière pragmatique, comment on peut sécuriser ces identifiants et s'assurer que l'on puisse protéger les personnes à risque.

Oui, je vais repasser la parole à Michele.

MICHELE NEYLON:

Oui merci Carlton, merci à toutes et à tous. J'espère que vous êtes tous réveillés, il fait un petit peu chaud.

Non, je crois qu'il faut rester calme et lire les 166 pages du rapport. Il y a un T-Shirt pour cela, c'est complexe, on ne va pas vous mentir, il y a beaucoup d'autres thèmes d'ailleurs au prochain transparent. On pourrait parler de ces points ultérieurs, d'autres thèmes qui sont dans le rapport final: les principes d'accréditation des utilisateurs, l'accès pour les forces de l'ordre, les relations contractuelles, la conformité, les services d'enregistrement fiduciaire et de procuration, d'accréditation, les principes de concept de différents modèles, l'analyse de coûts du service d'annuaire de données d'enregistrement, les avantages par rapport au WHOIS tel qu'il existe dans le RAA de 2013, quels sont les problèmes d'emmagasiner, les problèmes de saisie, les problèmes d'entrée dans le système, quels sont les risques qui existent.

Vous avez tous ces transparent de disponibles sur la page de London 50 de l'ICANN, vous pouvez les retrouver avec ces très belles illustrations je dois dire qu'il y avait sur ces transparents cet après-midi. Vous pouvez retrouver tout cela, le télécharger.

Ce que nous allons faire maintenant, c'est les prochaines étapes, le groupe de travail a fait son travail et a fait son document. Et bien, qu'en sera-t-il de la mise en œuvre de tout cela?

Nous aurons plus de séances de ce type. Après cette séance aujourd'hui, il y aura une séance de questions-réponses où vous pourrez nous poser toutes les questions possibles.

J'espère que vous resterez polis et nous aurons un webinaire également, le groupe de travail va offrir des webinaires et la possibilité vraiment à la communauté de poser beaucoup plus de questions sera tout à fait offerte.

Le rapport final a été requis par le PDG de l'ICANN et le conseil d'administration, ils vont le gérer, ce rapport, comme ils l'entendent. Je pense que ce sera la fondation pour un processus de développement de politiques et la question qui va se poser au GNSO, c'est est-ce que le RDS est préférable au WHOIS d'aujourd'hui. Est-ce que ce service d'annuaire de données est véritablement une avancée?

On se pose tous cette question. Si le RDS n'est pas préférable au WHOIS, est-ce que le WHOIS répond au besoin d'un Internet globalisé qui est en évolution constante, en croissance constante.

Je crois que nous aurons besoin de prendre un petit café d'ici peu, je vois une personne devant moi.

Donc, les réponses sont difficiles, il n'y a peut-être pas une bonne réponse mais il faut je crois se préoccuper du WHOIS qui existe, qui est devant nous présent depuis longtemps dans le domaine de l'Internet.

J'ai passé beaucoup de temps avec les personnes de ma table ronde mais j'ai passé beaucoup moins de temps avec ma famille. Donc, nous allons avoir cette séance de discussion aujourd'hui, si vous ne pouvez pas rester cette après-midi il y en aura une mercredi matin de 8h à 10h.

Et, je sais que parler de cela à 8h du matin, c'est assez cruel je dois dire. Mais, peut-être que si vous êtes sur l'Internet, dans un autre fuseau horaire, ce sera un petit mieux.

Et puis, peut-être certain d'entre vous souffrent encore de décalage horaire.

Nous sommes très heureux de parler de visu avec vous de ces problèmes. Tous les membres du groupe de travail sont tout à fait disponibles. Je sais que Jean-François voudrait dire quelques mois.

JEAN-FRANCOIS BARIL:

Oui, j'aimerais tous vous remercier. Michele, merci de terminer cette première partie de cette séance publique consacrée au RDS.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]